

Pages littéraires



Les déracinés de la Réunion de Marie-Germaine Périgogne

Née à La Réunion, Marie-Germaine Périgogne deviendra, contre son gré, Valérie Andanson à son arrivée en Creuse, à l'âge de trois ans. C'est une enfant réunionnaise dite de la Creuse, à qui on a donné un autre acte de naissance et une autre vie ! Toute sa vie, Marie-Germaine Périgogne s'est beaucoup occupée des autres, notamment, en tant que présidente de la Fédération des enfants déracinés des DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer), avec ce

livre, elle se dévoile en parlant de son histoire personnelle.

Préfacé par le Président de la République, François Hollande, ce livre est ainsi le récit autobiographique d'une quête d'identité et de son combat pour faire entendre et reconnaître la voix des enfants dits de la Creuse et, plus largement, pour protéger les enfants et faire respecter leurs droits fondamentaux.

Au-delà de son histoire personnelle, ce livre est un témoignage poignant sur l'histoire collective de ces enfants déracinés de La Réunion, histoire faite de blessures profondes, parfois d'abus et de violences, mais aussi de courage et de résilience.

Avec charisme et détermination Marie-Germaine Périgogne a entrepris un combat pour faire reconnaître les droits de ces enfants face à l'Etat. Ce combat n'a pas été vain ! Après avoir été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en janvier dernier, la proposition de loi pour la reconnaissance et la réparation des violences dont ont été victimes ces enfants déracinés sera examinée par le Sénat en juin. Pour l'Ami Creusois, Marie-Germaine Périgogne répond à nos questions.

Avec ce livre, c'est l'histoire de tous les enfants réunionnais déracinés que vous écrivez ?

C'est une histoire collective et une histoire humaine ! De 1962 à 1984, il y a plus de 2000 enfants qui ont été arrachés à leur terre natale de La Réunion et répartis dans 83 départements de l'hexagone. Cette histoire est connue sous le nom des « enfants de la Creuse »,

car c'est le département où il y a eu le plus d'enfants placés. À travers mon témoignage et mon parcours personnel, c'est l'histoire des enfants mineurs transplantés de La Réunion que je raconte.

Votre parcours est un engagement pour la cause des enfants dits de la Creuse et pour faire reconnaître la responsabilité de l'État C'est un combat personnel que je menais depuis 2013 pour retrouver ma véritable identité, qui est devenu un combat collectif pour obtenir reconnaissance et réparation car nous sommes face à un mensonge d'État.

L'État français nous a volé notre enfance, nous avons eu des parcours de vie broyés et l'État a failli, car il n'a pas su nous protéger.

À l'heure où le destin des enfants dits de la Creuse est proche d'atteindre une reconnaissance nationale avec le vote d'une proposition de loi, quel regard portez-vous sur le combat mené ? Je suis fier que l'on soit arrivé à un tel niveau, c'est grâce à la volonté et à l'engagement des enfants déracinés de la Réunion.

Cette proposition de loi, adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale et examinée par le Sénat en juin, vient ajouter à la reconnaissance de la responsabilité morale déjà entreprise par les pouvoirs publics une réparation qui n'est pas que financière mais aussi mémorielle.

La transmission de cette mémoire est un élément important de notre histoire.

Derrière ce combat pour les enfants déracinés de la Réunion, vous avez aussi la volonté de faire avancer les droits des enfants Tout à fait, pour que cette histoire ne se reproduise jamais ! Il faut que notre histoire d'enfants dits de la Creuse puisse servir pour améliorer les droits de l'enfant d'aujourd'hui et de demain, car les abus que l'on a connus se rencontrent encore.

Éditions La Geste, Collection Nouvelles Sources, 320 pages, 20€